



RAPPORT ANNUEL 2025

L'association

Pour rappel notre association, fondée en 2022 offre depuis 2024 des prestations de conseil en assistance et de soutien à l'engagement de personnel privé à ses membres, à titre d'expérience pilote et pour une durée de 3 ans. En parallèle, elle vise à informer le public et les professionnels, et à se faire une place parmi les acteurs de la vie à domicile.

Comité

Carlos Kenedy, membre du comité depuis le début de l'aventure a souhaité quitter sa fonction et c'est avec émotion que le comité lui a dit au revoir dans sa séance du mois d'août. Dans le même temps, le comité s'est réjoui d'accueillir une nouvelle membre en la personne de Cornélia Henry. Forte d'une expérience professionnelle et personnelle dans le domaine, c'est avec beaucoup de cœur et d'engagement que cette dernière s'investit dans notre association. Cette année le comité a plus particulièrement travaillé sur l'évaluation du projet pilote et sur la création d'une plateforme de mise en lien entre seniors et aidants.

Recherche de fonds

Sans nos généreux donateurs, l'association ne pourrait remplir sa mission. La recherche de fonds a été menée par la chargée de mission en parallèle au développement de l'association. En 2025, notre travail a reçu le soutien de la Fondation Knüpfer, la Fondation Walidad, la fondation Mercier et la Fondation Fischer. Leurs dons nous permettent de nous faire connaître et d'offrir les prestations à nos membres, en échange de leur cotisation. Nous leur sommes très reconnaissants pour leur soutien.

Communication

Dans ce domaine, l'accent a été mis cette année sur la création d'une plateforme de mise en lien entre les seniors cherchant du personnel et des aidants offrant leurs services. Cette nouveauté sera en ligne dans le courant de l'année 2026 et constituera sans aucun doute un outil précieux pour nos membres qui cherchent du personnel.

En parallèle, Carlos Kenedy, membre du comité a ponctuellement alimenté les réseaux sociaux via notre compte facebook, un grand merci à lui pour ce travail !

La communication est un outil important au service de notre association et de notre action et c'est pourquoi le comité a décidé de mandater une personne pour cette tâche essentielle en 2026.

Partenariats



En début d'année, le comité a investi temps et énergie pour prendre part à l'Innobooster dans le domaine social, mais sans que notre projet n'obtienne de soutien. Cela nous a néanmoins permis de nous rapprocher

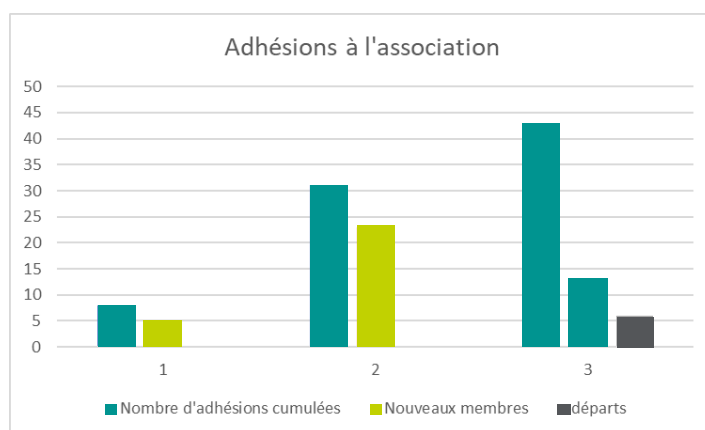
de Cap Contact et de discuter des synergies possibles, en particulier dans la recherche de personnel, que ce soit pour la population âgée ou handicapée.

En 2025, Assembl'âge a eu l'occasion de se présenter et d'intégrer la plateforme des proches aidants du Réseau de Santé Nord Broye. Notre association était visible sur le stand d'Yverdon lors de la journée des proches aidants du 30 octobre. Tout comme en 2024, elle a pris part à la rencontre annuelle des partenaires d'Info-Seniors Vaud et à la journée des professionnels de la proche aidance, organisée par Espace Proches à Aigle. Une présentation a également eu lieu au Réseau de Santé la Côte.

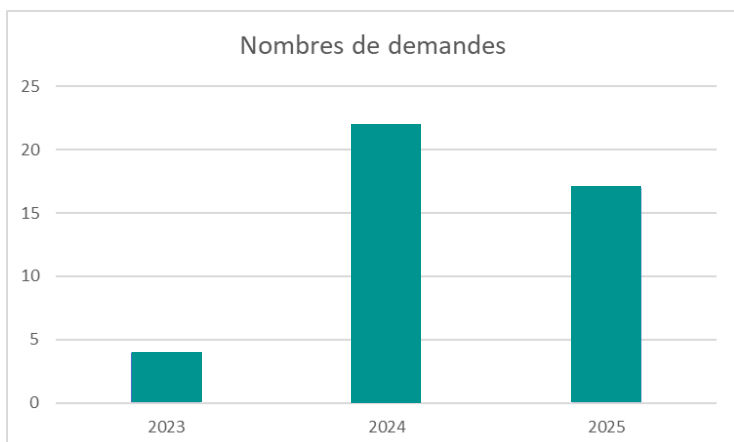
En 2025, Assembl'âge a adhéré à Utilité Publique Vaud, ce qui nous offrira davantage de visibilité.

L'Association des proches aidants, Espace Proches et ProXy, de même que les CMS ou le Réseau de santé la Côte ont compris notre mission et nous ont orienté des situations durant cette année 2025, c'est une belle reconnaissance de notre complémentarité.

Prestations à nos membres



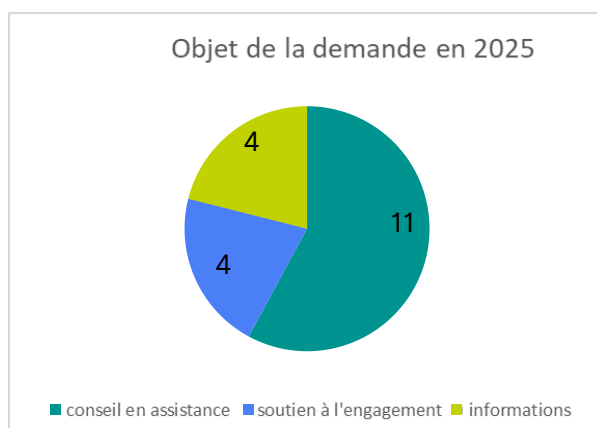
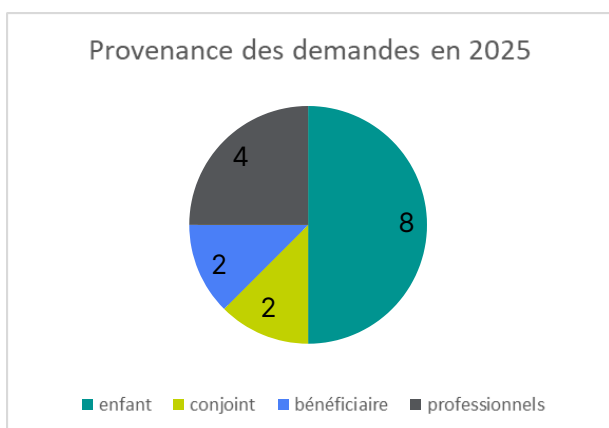
Nos prestations sont réservées à nos membres. En 2025, 13 nouveaux membres ont rejoint l'association, tandis que 6 personnes l'ont quittée. Ces départs s'expliquent par le recours à des organisations de soins privées, le placement en EMS ou le décès des personnes concernées. Ainsi, notre association comptait à fin décembre 43 adhésions depuis sa création, dont 37 membres actifs cotisants.



En 2025, le nombre de demandes qui nous sont parvenues était inférieur à 2024, mais elles étaient davantage en lien avec nos prestations et notre mission.

Cela pourrait s'expliquer par une meilleure compréhension de notre mission et de ses limites par les partenaires qui nous orientent des situations.

Tout comme en 2024, La demande nous arrive à majoritairement par un proche, enfant ou conjoint du bénéficiaire. Elle porte en priorité sur du conseil en assistance, l'engagement de personnel au moment de la demande est clairement secondaire. On peut relever que ce sont plutôt les professionnels qui nous contactent pour les questions liés à l'embauche, au contrat de travail et aux assurances sociales.



Conseil en assistance

En 2025, ce sont 10 personnes qui ont pu bénéficier de notre conseil en assistance. Cette prestation est la porte d'entrée de notre association. Elle a pour objectif de fournir à la personne et ses proches un maximum d'informations et de pistes en vue de lui permettre de construire son propre projet de vie à domicile. L'évaluation des besoins et des souhaits, effectuée avec la personne et ses proches, constitue la base commune pour construire la suite. Les questions de budget et de financement sont aussi abordées, de même que la charge pour les proches. Les besoins et attentes de ces derniers sont pris en compte pour réfléchir ensemble aux pistes à privilégier. Pour un même bénéficiaire, cette prestation peut se cumuler avec la prestation de soutien à l'engagement de personnel privé.

Soutien à l'engagement de personnel privé

Si le recours à du personnel privé est souhaité, nous pouvons alors conseiller et soutenir dans les démarches à effectuer. Celles-ci vont de l'annonce pour trouver le personnel à la première fiche de salaire, en passant par les affiliations aux assurances sociales. Nous restons ensuite disponibles pour répondre aux différentes questions qui pourraient surgir. En 2025, 6 personnes ont eu recours à cette prestation. Certains sont passés par la prestation de conseil en assistance auparavant, d'autres savaient déjà qu'ils voulaient engager en privé, mais ne savaient pas comment s'y prendre. Une des grandes difficultés se trouve dans la recherche et le recrutement de l'employé.



Sur la base de nos constats de 2024 et afin de faciliter la recherche de personnel, nous avons travaillé cette année à la création d'une plateforme de mise en lien entre aidants et aidés. Celle-ci devrait pouvoir être mise en ligne au printemps 2026 et sera sans nul doute d'une grande aide pour nos membres.

Et l'avenir ?

2026 sera la dernière des 3 années de notre expérience pilote. Il nous faudra en tirer les leçons afin d'orienter le développement de l'association et de ses prestations. Une évaluation est d'ores et déjà prévue et la question du financement sera au centre des préoccupations visant à garantir notre existence à long terme. Nous ne saurions conclure ce rapport annuel sans exprimer notre profonde reconnaissance à tous les membres du comité pour leur engagement, à nos membres ainsi qu'à nos généreux donateurs pour leur confiance et leur soutien ! Que tous en soient ici remerciés !



Fondation Dr Alfred Fischer



Un chaleureux merci pour votre soutien !

IBAN CH72 0839 0039 2428 1000 3



Membres du comité en 2025

Françoise Fragnière, Echichens

Mélissa Genet, Forel

Cornelia Henri, Berolle

Carlos Kenedy, Pully

Monique Richoz, Lausanne

Marisa Silva, Romanel-sur-Lausanne

Trésorier Raphaël Cattin, Prilly

Chargée de mission Sophie Rais Pugin, Gollion

Gollion, le 9 avril 2026